

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

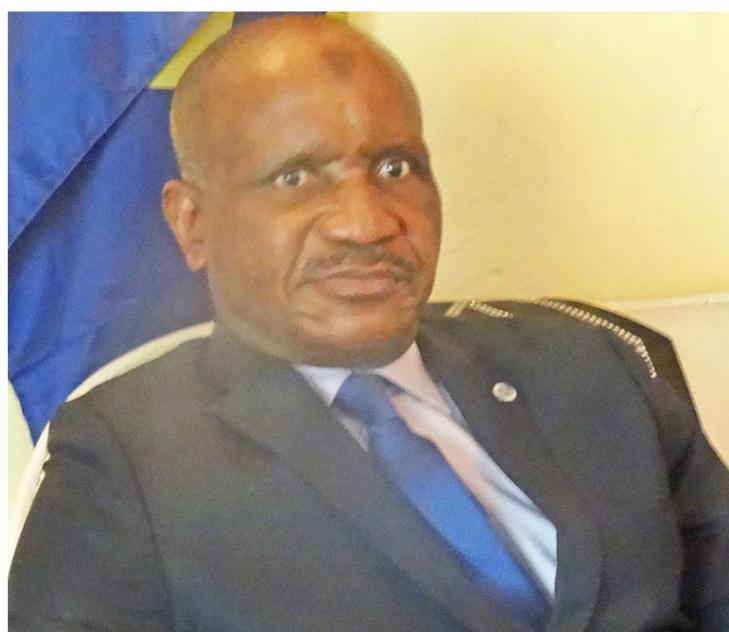
200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3847 - MARDI 13 OCTOBRE 2020

PAIEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

Les opérateurs économiques entre inquiétude et impatience



Djibril Bopaka

Près d'un mois après l'annonce du paiement de la dette intérieure par le gouvernement, les opérateurs économiques se montrent impatients et inquiets sur le processus de sélection des bénéficiaires.

Dans l'attente d'être fixés sur les modalités de paiement, les syndicats patronaux sollicitent une rencontre avec les animateurs du Club de Brazzaville et de la Caisse congolaise d'amortissement pour tirer au clair le traitement du dossier.

Page 3



Roger Obesse

COVID-19

Ne pas baisser la garde



Des membres de la coordination technique en pleine réunion virtuelle. Adiac

Bien que le Congo connaisse à ce jour un nombre réduit des personnes atteintes de la Covid-19, le ministère de la Santé invite les directeurs départementaux à ne pas baisser la garde sur l'application des mesures barrières. « Il n'est pas question de réduire nos efforts de riposte à cette terrible

pandémie. Au contraire, nous devons les intensifier pour le contrôle final de la maladie », a lancé Jacqueline Lydia Mikolo lors de la réunion, le 10 octobre, par visioconférence, avec les membres de la Coordination technique et les directeurs départementaux de la Santé.

Page 6

RENTÉE SCOLAIRE

Elèves et enseignants présents au rendez-vous

La rentrée scolaire 2020-2021 a été effective sur l'ensemble du territoire national. Les ministres en charge de l'Éducation qui ont effectué la ronde des différents établissements scolaires ont pris la mesure de la situation et se sont dit satisfaits de la mobilisation des élèves et des enseignants en dépit du contexte social marqué par la pandémie du coronavirus.

Page 5



La levée des couleurs

INFRASTRUCTURES

Un dispositif de sécurité privée pour protéger les installations sportives

Pour prémunir les infrastructures sportives contre les actes de vandalisme souvent constatés dans les stades de Brazzaville et Pointe-Noire, le ministère des

Sports veut confier leur sécurisation à des structures privées de gardiennage.

A l'occasion d'une visite des dites infrastructures à Pointe-Noire,

Hugues Nguélonché a indiqué que cette décision fait suite aux cas de vols perpétrés récemment dans certains stades.

Page 11

Éditorial

Echanges

Page 2

COOPÉRATION

La directrice générale de l'Unesco en visite à Brazzaville

Page 9

VIE DES ORGANISATIONS

Vadim Mvouba prend la tête de la FMC

Page 2

ÉDITORIAL

Echanges

Ce à quoi doivent s'employer dans le moment présent toutes les formations qui quadrillent la scène politique congolaise c'est bien d'agir pour conforter la stabilité intérieure du pays. Qu'elles appartiennent à l'opposition ou à la majorité leur premier devoir est en effet de veiller à ce que les difficultés de tous ordres auxquelles nous sommes confrontés ne provoquent pas un désordre social qui lui-même perturberait gravement la tenue des scrutins électoraux à venir et qui, de ce fait, aggraverait la crise que nous traversons aujourd'hui comme tous les pays que compte la planète.

Entendons-nous bien avant d'aller plus loin : ce que nous écrivons ici ne vise nullement à dissuader les tenants du pouvoir en place de soutenir fortement le gouvernement, sa majorité parlementaire et les différentes instances au sein desquelles ils occupent une place centrale; pas plus qu'il ne vise à convaincre les opposants de suspendre ou de réduire leurs critiques contre ce même pouvoir au risque de se faire moins entendre sur la scène publique. Il a simplement pour but de rappeler que la démocratie repose, chez nous comme ailleurs, sur le strict respect de la Constitution et des institutions qui en garantissent l'application, que la seule façon de surmonter la crise multiforme qui nous frappe est bien d'agir collectivement pour garantir la paix sociale dont dépendront les progrès à venir et, par conséquent, d'échanger calmement, sereinement.

Jamais un véritable dialogue entre l'opposition et la majorité n'a été aussi important que dans ce moment très particulier que nous vivons où la pandémie de coronavirus a brutalement aggravé les problèmes économiques et financiers auxquels nous étions confrontés du fait de l'effondrement des cours de l'« or noir » sur les marchés mondiaux. Que ce dialogue se déroule dans le cadre des assemblées parlementaires ou sur la place publique à l'approche des grands scrutins des deux années à venir, l'essentiel est qu'il s'effectue dans le calme et de façon objective ; c'est-à-dire qu'il traite de façon claire les problèmes que nous devons résoudre collectivement afin que les citoyens puissent se prononcer le jour venu pour l'un ou l'autre camp en toute connaissance de cause.

Faire de la stabilité intérieure l'axe principal des échéances à venir est bien un devoir national, pour la majorité comme pour l'opposition.

Les Dépêches de Brazzaville

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Le nouveau premier secrétaire se veut rassembleur

Elu à l'issue du premier congrès extraordinaire de la Force montante congolaise (FMC), tenu les 9 et 10 octobre à Brazzaville, le nouveau premier secrétaire de cette organisation, Vadim Osdet Mvouba, a annoncé la réévaluation de l'objectif global afin de mieux connaître le vrai visage de cette force juvénile à quelques mois de l'élection présidentielle.



Vadim Osdet Mvouba, nouveau premier secrétaire de la FMC/DR

Le congrès de la FMC a été placé sur le thème : « Membres et sympathisants de la Force montante congolaise, mobilisons-nous dans l'unité, la cohésion et la discipline pour arrimer notre organisation aux recommandations du 5e congrès ordinaire du Parti congolais du travail afin de défendre les intérêts moraux et matériels de la jeunesse congolaise ». Selon Vadim Mvouba, cette rencontre est, à n'en point douter, le congrès de la dernière chance et de l'espoir. « Le présent congrès extraordinaire est celui qui rendra

possible l'impossible et enfin le congrès de l'unité dans la diversité et peut-être bien de la diversité dans l'unité », a déclaré le nouveau premier secrétaire.

En effet, élu pour un mandat de trois ans à la tête du secrétariat permanent de treize membres, Vadim Osdet Mvouba entend mettre la rigueur dans l'application du programme d'activités qui prévoit, entre autres, la réélection du président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso en 2021. Il s'est également engagé à redynamiser la jeunesse du

parti en optimisant l'efficacité de l'union catégorielle y relative et à en faire un cercle de réflexion capable de produire des solutions alternatives et durables aux priorités de développement qui s'imposent.

Les 146 participants ont, en outre, mis en place un comité central de plus de deux cent cinq membres, une commission de contrôle et d'évaluation de sept personnes et un comité d'honneur.

Ils ont, par ailleurs, formulé quelques recommandations dont celle consistant à faire obligation à tous les jeunes de la FMC de s'inscrire avec promptitude sur la liste électorale et d'en apporter la preuve à sa hiérarchie. Il s'agit également d'élaborer une charte de communication pour l'ensemble des membres de la FMC afin de définir le cadre règlementaire de gestion et de fonctionnement des forums et autres outils de communication et créer auprès du secrétariat permanent une cellule d'éveil en vue de soutenir les idéaux du PCT et de son président du comité central.

Clôturant les travaux, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a invité les jeunes de cette structure de la jeunesse à travailler dans l'humilité, la camaraderie et la confiance mutuelle. « Vous devez rassembler au maximum et placer par-dessus tout l'intérêt de l'organisation et de la communauté nationale. Le PCT sera, sans faille, à vos côtés pour la réussite totale de cette activité fondamentale », a-t-il rassuré.

Parfait Wilfried Douniama

« Vous devez rassembler au maximum et placer par-dessus tout l'intérêt de l'organisation et de la communauté nationale. Le PCT sera, sans faille, à vos côtés pour la réussite totale de cette activité fondamentale »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Estel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

Les opérateurs économiques émettent des inquiétudes

Le processus d'apurement de la dette intérieure a été annoncé par le Premier ministre Clément Mouamba, le 19 septembre dernier, suite à une rencontre avec un groupe de quatre banques. Près d'un mois après, les syndicats patronaux déplorent le manque d'information et les critères sélectifs mis en place par le Club de Brazzaville, le groupe des banques.

Les syndicats patronaux et les créanciers ont prévu de se réunir, le 15 octobre, pour tenter de resserrer leur rang. D'après le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC), El hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, les responsables patronaux ont essayé en vain de rencontrer les animateurs du Club de Brazzaville, la Caisse congolaise d'amortissement et la direction générale de BGF Bank en tant que chef de file du Club de Brazzaville.

L'apurement de la dette intérieure commerciale figure, en effet, parmi les engagements pris par le gouvernement vis-à-vis de ses partenaires extérieurs notamment le Fonds monétaire international (FMI). Après plusieurs

mois de négociations, la BGF Bank, l'Ecobank, La Congolaise de banque, la Banque sino-congolaise pour l'Afrique se sont engagées à mobiliser 300 milliards FCFA pour payer une partie de la dette, formant ainsi un groupement d'intérêt économique dénommé Club de Brazzaville.

Les syndicats patronaux reprochent à ce groupement leur manque de transparence dans le traitement des dossiers. « Nous nous rendons compte que ce processus d'apurement de la dette ne concerne pas tous les opérateurs économiques. Le regroupement de ces quatre banques veut finalement payer des arriérés des entreprises ayant des comptes chez elles. Nous nous rendons également compte

qu'il y a beaucoup de sociétés chinoises, soit plus de 80% des créanciers retenus », a estimé le président de l'UNOC.

Cette première phase de paiement cible les créances des années 2014-2015 et 2016. Au total 179 créances ont été validées à l'issue d'une opération d'audit supervisée par le ministre des Finances et du Budget. Il y aurait des cas litigieux en cours de traitement par la tutelle. Le président du Collectif des opérateurs du Congo (Copéco), Joséphat-Roger Obesse, se dit inquiet. « Une créance reste une créance. Ce que nous voulons c'est que l'État prenne en compte toutes les créances auditées et validées peu importe la taille des entreprises. C'est par ce moyen que l'on parviendra

à relancer les activités économiques », a-t-il insisté.

Tout comme son collègue de l'UNOC, Joséphat-Roger Obesse critique les critères sélectifs, notamment la préférence accordée aux clients des quatre banques composant le Club de Brazzaville, aux sociétés chinoises créancières des Grands Travaux et au taux jugé exorbitant de la décote d'environ 30%. Une bonne partie de l'argent sera prélevée par les banques, souligne ce responsable patronal, ajoutant qu'en dehors des intérêts que ces banques vont retirer, les opérateurs économiques doivent au fisc, à leur personnel et aux fournisseurs. Avant de mettre sous presse cet article, la rédaction Des Dépêches de Brazzaville a sol-

licité en vain les responsables du Club de Brazzaville et de la BGF Bank pour avoir leurs versions.

Annonçant le paiement, le Premier ministre a fait savoir qu'il y aura d'autres phases, puisqu'il reste les tranches 2017-2018 et celles de 2012-2013. « Dans l'accord avec le FMI, il était retenu que nous puissions faire des efforts pour payer la dette intérieure. Il faut démarrer une opération nouvelle au Congo, une expérience qui va donc être consolidée. On aura bientôt plus de 250 milliards FCFA qui seront réinjectés dans l'économie. Les banquiers, les entreprises et l'État trouveront leur compte », a assuré Clément Mouamba.

Fiacre Kombo

CEMAC

Le parlement communautaire planche sur son budget 2021

La deuxième session ordinaire, dite budgétaire de l'année 2020 du Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) se tient du 12 au 14 octobre par visioconférence.



Les députés Charlotte Opimbat et Honoré Sayi à la cérémonie d'ouverture/Adiac

Au programme de cette session statutaire, l'examen du projet de budget 2021 et l'évaluation des activités projetées. « Après avoir constaté avec moi que notre programme d'actions 2020 n'a fait l'objet d'aucun début d'exécution en raison du contexte... 2021 devrait être pour le parlement de la CEMAC une année décisive », a rappelé le président du parlement de la CEMAC, le Camerounais Hilarion Etong, précisant que l'examen des projets de budgets des institutions, organes et institutions spécialisées de la communauté nécessitera une dose de réalisme et de minutie au regard des contingences actuelles.

Présidente de la commission économie et finances du parlement de la CEMAC, Charlotte Opimbat, qui a assisté à l'ouverture des travaux sur visioconférence depuis le Palais de congrès de Brazzaville, aux côtés du député Honoré Sayi, a indiqué que le budget une fois adopté, permettra de financer les activités contenues dans le programme. « Il y a des progrès intégrateurs qui concernent la communauté

et des projets des institutions de la CEMAC dont l'école de l'hôtellerie et du tourisme et l'école inter Etat des douanes », a indiqué Charlotte Opimbat.

Le président du parlement communautaire a souligné le contexte dans lequel se tient ces assises. En dépit d'un environnement marqué par la pandémie de Covid-19 et ses conséquences néfastes, l'ouverture de ces travaux est, a estimé Hilarion Etong, la preuve du fonctionnement régulier des institutions communautaires. « Notre sous-région traverse un contexte particulièrement difficile depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19 qui n'a épargné aucun pays, et qui a... entraîné de grands bouleversements dans tous les secteurs de la vie », a-t-il dit.

Hilarion Etong a, par ailleurs, salué la résilience des Etats de la sous-région grâce aux mesures courageuses prises par les gouvernements à l'effet de bâtir des stratégies nationales de riposte de nature à renforcer la capacité opérationnelle des systèmes de

santé. « L'objectif poursuivi par les autorités communautaires étant d'endiguer cette pandémie qui est de nature, à la fois, à impacter négativement sur le recouvrement du produit du mécanisme autonome de financement de la communauté, la taxe communautaire d'Intégration, et sur la libre-circulation des personnes désormais perçue comme un risque sanitaire alors qu'elle est l'un des piliers de la construction de cet espace intégré », a-t-il ajouté.

Il a enfin encouragé la commission de la CEMAC à poursuivre les réformes communautaires et à concrétiser les projets régionaux et les Etats à repenser les politiques pour éviter que la chute de l'activité économique ne génère une crise durable.

Notons que le parlement de la CEMAC compte trente députés, à raison de cinq par Etat membre. Le député Fernand Sabaye occupe les fonctions de vice-président au niveau de ce parlement sous régional.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION

Les agents publics de contrôle renforcent leurs capacités en audit

Les inspecteurs, vérificateurs et cadres de l'Inspection générale des finances (IGF) participent, du 12 au 20 novembre à Brazzaville, à une formation sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques révisées.



Les participants à la formation/Adiac

Organisée par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), la formation a pour objectif de renforcer les capacités du personnel des corps de contrôle de la République du Congo appelé à effectuer des missions d'audits financiers ainsi que d'autres contrôles auprès des entreprises publiques, privées, institutions, établissements, etc. « Cette formation s'inscrit dans la droite ligne de la volonté du gouvernement d'améliorer la gouvernance des finances publiques par un constant arrimage des institutions de contrôle aux normes internationales, en vue d'une meilleure professionnalisation », a indiqué Massamba Serge Noël Régis, représentant l'inspecteur général des Finances. Selon l'expert IGF auprès du Prisp, Zobi Jean Richard, cette formation permettra aux participants d'être plus opérationnels et professionnels dans les métiers de l'audit, conformément aux normes internationales. Les modules qui seront développés porteront, entre autres, sur les normes en matière d'audit financier, de performance, de conformité, etc. « Le Congo travaille déjà selon les normes internationales. Seulement, il est question de mettre le pays au pas sur les nouvelles procédures, notamment la norme sur des activités de contrôle juridictionnelles », a fait savoir le formateur, Samuelson Lukimuena, également consultant à la Banque mondiale.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, le Prisp est un outil important d'accompagnement du gouvernement dans la gouvernance du secteur public. Il permet à l'Etat d'accélérer le processus des réformes sectorielles. Le renforcement des capacités des institutions bénéficiaires de ce projet permet de mieux outiller les cadres et agents de ces structures publiques pour mieux accroître l'efficacité et l'efficience de l'action publique.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La poste et la douane entendent améliorer leur collaboration

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la poste, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon juste Ibombo, a organisé le 9 octobre à Brazzaville un focus en vue de renforcer et d'améliorer la collaboration entre la poste et la douane dans leurs missions respectives.

Placé sous le thème : « Impact de la douane dans l'activité postale », la 146e journée avait pour objectif d'amener les deux parties à travailler ensemble pour un impact économique. Selon la directrice générale de la poste, Ludovique Mbossa Mabwéré, ce thème est capital pour la poste car elle a connu des difficultés dans l'activité des courriers.

Cette journée, a indiqué le ministre en charge du département de la poste, a pour but de promouvoir la mise en valeur des potentialités du réseau postal. Ce rendez-vous a été l'occasion de traiter les questions et préoccupations communes et partagées de partenariat douane-poste.

Dans son discours, Ludovique Mbossa Mabwéré a signifié que la poste a pour mission de veiller à la sécurité à travers les échanges des marchandises. « La poste ne peut pas se passer de la douane, tandis que cette dernière a besoin des opérateurs postaux



Les participants/DR

comme la Société des postes et de l'épargne du Congo », a-t-elle fait savoir.

Aussi, elle a sollicité la mise en place d'un comité permanent qui mettra en application les différentes normes internationales, ce qui facilitera

l'acheminement et le retrait des marchandises dans un délai très court, avec des tarifs précis et transparents pour la satisfaction des clients.

Pour sa part, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie nu-

mérique, Léon Juste Ibombo, estime que la mise en place du comité technique permanent va préparer les conditions de formalisation d'un protocole d'accord qui permettra au secteur de la poste de pouvoir se réinventer.

Selon lui, l'ère de l'interdépendance a fortement impacté le secteur postal. La poste congolaise gravement affectée souffre cruellement de mal de croissance ajouté à la crise sanitaire mondiale due à la pandémie de Covid-19 que traverse le monde.

La cérémonie a connu la participation des opérateurs postaux publics et privés, des douaniers et des opérateurs économiques. Ces derniers ont échangé sur les questions liées à la transformation digitale et à l'impact de la douane dans l'activité postale.

De son côté Garanch Gambomi, représentant de la direction générale de la douane, a indiqué qu'il est nécessaire d'informatiser la prise en charge des manifestes et des magasins pour un contrôle sur les importations. Cela permettra à la douane de faire face aux difficultés qu'elle rencontre en ce qui concerne la prise en charge des marchandises.

Gloria Imelda Lossele

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale)

MISSIONS :

- Participer à la tenue de la comptabilité générale ;
- Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
- Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

PROFIL RECHERCHE :

- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler ;
- Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non ;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset » ; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées ;
- Editer la liste des immobilisations acquises ;
- Editer l'Etat de synthèse des immobilisations ;
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions ;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours ;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions ;
- Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre ;
- Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre ;
- Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées ;
- Autres tâches :
- Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement ;
- Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- Participer à toutes autres tâches qui vous

seront confiées.

-Savoir-faire

- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances ;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC
- Connaître Les Normes OHADA ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...) ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- Savoir-être :
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une banque.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité

MISSIONS :

- Mettre en place une veille fiscale ;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils ;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes ;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.
- Faire le contrôle comptable.

PROFIL RECHERCHE :

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées ;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers ;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû ;
- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS ;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS ;
- Autres tâches :
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois ;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/Sociales et la comptabilité ;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.
- Savoir-faire :
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité... ;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC ;

• Connaître les Normes OHADA ;

- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes ;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...) ;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout

-Savoir-être :

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable / de fiscalité ou d'une banque ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

TRIBUNE LIBRE

Bachelier et après

À quelques mois de la rentrée universitaire 2020-2021, certains nouveaux bacheliers se font des soucis. Non pas parce que les études universitaires leur poseraient des problèmes, mais parce que leur prise en charge sociale en ville est impossible.

C'est le cas de Joël, jeune bachelier de la série D, ayant obtenu son diplôme cette année au lycée de Ouessou dans le département de la Sangha qui souhaitait poursuivre ses études à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Seulement, Joël est issu d'une famille pauvre. Son père est un pêcheur établi dans la sous-préfecture de Pikounda depuis des années. Ses six enfants sont tous nés dans un campement en aval de ce district. Comme la plupart des enfants vivant dans ces conditions, l'école est un véritable casse-tête pour les parents.

En effet, vivant de la pêche, les parents de Joël s'installent au gré des saisons là où ils espèrent réaliser les meilleures prises de poisson. Cependant cette migration saisonnière n'est pas en harmonie avec les exigences de sédentarité imposées par la vie académique.

Les choses se compliquent davantage quand les enfants doivent aller fréquenter en ville après l'obtention du brevet d'études du premier cycle (BEPC) ou le baccalauréat qui ouvre la voie aux études universitaires. En ville la vie est différente et chère. Ici il faut payer un loyer, le transport, l'électricité, l'eau sans oublier la nourriture et les vêtements ou la santé. En plus, les études universitaires à l'heure du numérique ont des exigences différentes d'il y a quelques années. Il s'agit particulièrement des travaux de recherche qui obligent les étudiants à s'équiper d'outils tels les ordinateurs, les tablettes et autres gadgets indispensables pour faciliter leurs études. Tout ceci a un prix que Joël ne peut payer. Finalement Joël, comme d'autres enfants ailleurs, détenteur d'un bac restera à Pikounda et, au pire, ira rejoindre ses parents au campement pour faire la pêche.

L'histoire de Joël que nous racontons ici est désormais le lot quotidien des milliers de jeunes congolais qui, chaque année, après l'obtention de leur bac n'arrivent pas à s'inscrire à l'université faute de soutien en ville. Les universités n'étant essentiellement ouvertes qu'à Brazzaville.

En rappel, pendant longtemps, les pouvoirs publics ont envoyé des milliers de jeunes en formation dans les pays étrangers et à l'Université Marien-Ngouabi moyennant une bourse. Mais, depuis quelques années ces aides scolaires et universitaires ont disparu sinon devenues insuffisantes.

La résolution de ce problème passe par l'ouverture des universités dans certaines villes qui disposent déjà d'infrastructures urbaines conséquentes comme Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouessou.

Au moment où s'ouvre la session budgétaire du Parlement, il convient de rappeler à nos élus de porter un regard particulier sur le financement de l'école en prenant en compte non seulement la question du recrutement des enseignants finalistes des centres de formation, mais aussi celle des aides scolaires et bourses universitaires. Pour que l'université ne soit plus considérée comme un privilège pour certains parents nantis, il faut donner à l'Etat les moyens nécessaires pour une prise en charge efficace et durable de nos enfants qui le méritent

Emmanuel Mbengue

RENTÉE SCOLAIRE 2020-2021

Élèves et enseignants présents au rendez-vous

Dans le cadre de la reprise des cours, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a visité une série d'établissements scolaires où il a constaté la présence des élèves et des enseignants.



La levée des couleurs

« C'est un constat de satisfaction de savoir que les élèves ont pris d'assaut les établissements scolaires, preuve de ce qu'ils étaient impatients de retrouver l'école après être restés à la maison depuis mars pour certains », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Il a notamment visité le CEG Angola libre, l'école primaire d'excellence de la Fraternité (arrondissement 2 Baongo), le complexe scolaire Regard d'Afrique (primaire- Collège), le Centre préscolaire Moungali 3, le CEG Antonio-Agostinho-Neto.

« Au CEG Antonio Agostinho-Neto même en respectant le quota des cinquante élèves, il y a des salles de classe qui peuvent permettre de recevoir tous les groupes et classes pé-

dagogiques, de sorte que les enfants pourront faire cours du lundi au samedi pour la vague A le matin, et pour la vague B l'après-midi », a expliqué le ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire.

Il a également précisé que les cours vont se dérouler en alternance, trois jours en présence des enseignants, trois jours en l'absence des enseignants. Mais, à la maison, les apprenants auront à faire des exercices qui seront naturellement corrigés par les enseignants pour maintenir le niveau.

Enseignement technique

Comme dans le sous-secteur de l'enseignement général, la rentrée scolaire a bien eu lieu, le 12 octobre, au niveau de l'enseignement technique.

Accompagné du préfet du département de Brazzaville Pierre Cébert Ibocko Onanghat, des partenaires sociaux et du rapporteur de la commission épidémiologique de la covid-19 le Dr Jean Joseph Akouala, le ministre chargé de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Fylla de Saint-Eudes, a affectué la ronde de quelques établissements.

« Je dois dire que partout les élèves ont répondu présents, tout comme les professeurs. D'ailleurs la note, de mon point de vue, la plus merveilleuse c'est au lycée technique du 1er mai de Brazzaville où nous avons été émerveillés », a indiqué le préfet de Brazzaville, soulignant la motivation des élèves et des enseignants.

Guillaume Ondzé

Des déficients visuels reprennent le chemin de l'école

L'Association « Viens et Vois » qui a recensé deux cent soixante-onze déficients visuels à Talangaï, Djiri et Kintélé milite pour que cette couche sociale continue de jouir du droit à l'éducation au même titre que d'autres enfants.

« Les aveugles recensés, en âge scolaire, renoueront avec l'école parce que notre souhait est que les élèves aveugles et malvoyants soient instruits et augmentent leurs chances de réussite », a déclaré le président de l'Association « Viens et Vois », Emerson Massa lors de la présentation des résultats de la campagne d'identification des déficients visuels. Sur les deux cent soixante-onze identifiés, trente-six enfants ont été enregistrés à Talangaï, quarante-et-un à Djiri et douze à Kintélé.

A propos des déficients visuels adultes, Emerson Massa a indi-

qué que les enseignements en braille leur sont dispensés. Ils bénéficieront également d'un soutien pour réaliser des activités génératrices de revenus, en vue de leur insertion sociale, car ils doivent participer au développement économique du pays. Selon le président de l'association « Viens et Vois », leur handicap ne doit ni constituer une barrière, ni susciter du mépris à leur égard.

L'école Emmaüs documentée

La Mission évangélique Braille, partenaire de l'association « Viens et Vois » a doté l'école inclusive de Kintélé (complexe scolaire

Emmaüs), des manuels en braille au programme.

Ces documents concernent toutes les disciplines confondues. L'inclusion scolaire consiste à découvrir les différentes méthodes d'enseignement, afin que les enfants voyants et non-voyants s'impliquent activement, a indiqué Emerson Massa.

L'adjoint au maire de la commune de Kintélé, Marcel Bienvenu Okogna, a réitéré l'engagement de sa structure d'œuvrer au côté de l'organisation non gouvernementale « Viens et Vois » en faveur des déficients visuels.

Rominique Makaya

Une reprise effective des cours dans la ville océane

Après l'arrêt des cours dans l'ensemble du territoire national à la suite du coronavirus en mars dernier, les élèves ont repris le chemin de l'école scolaire le 12 octobre. À Pointe-Noire, les élèves et les enseignants ont été présents dans leurs établissements respectifs.

À l'école primaire Jean-Félix Tchicaya, nous avons constaté qu'il y avait quelques élèves en récréation. « Vous voyez avec moi comment les enfants sont en train de s'amuser dans la cour. Ce qui signifie que les cours ont effectivement commencé. Sur les six enseignants attendus, quatre sont présents et deux sont permissionnaires », a indiqué le directeur de cette école, Paul Nguenkou. « Les enfants sont venus timidement. Pour certains parents, la rentrée serait le 22 ou le 25 octobre et

d'autres sont surpris », a poursuivi le directeur qui a lancé un message aux parents d'emmener les enfants à l'école pour leur permettre d'établir les emplois du temps, puisque les cours seront alternés pour les classes de CE1 et CE2.

Cependant, à l'école Catholique Notre-Dame-de-l'Assomption, les enfants sont venus nombreux. « Nous avons effectivement commencé les cours ce matin. Mais avant de lancer les cours, nous avons passé le message à tous les parents et aux élèves sur le res-

pect des mesures barrières. Pour ce premier jour de la rentrée, nous n'avons observé aucune difficulté », a rassuré Jacques Dieudonné Poaty, le directeur de cette école qui a félicité tous les parents d'élèves qui ont pris la précaution de faire porter à leurs enfants les masques de protection. Et de poursuivre : « Nous n'avons pas un problème de pléthore, chaque élève est assis sur un bon en dehors des CM2 qui sont à deux par banc. »

Charlem Léa Itoua

COVID-19

Le gouvernement appelle à renforcer la surveillance épidémiologique

Bien que la tendance de la pandémie de coronavirus soit baissière, le gouvernement, par le biais du ministère de la Santé, a invité les directeurs départementaux à continuer à faire respecter scrupuleusement les mesures barrières pour maintenir le cap et éviter une nouvelle vague de contamination à la Covid-19.

« Je voudrais dire à nous tous, qu'il n'est pas temps de réduire nos efforts de riposte à cette terrible pandémie. Bien au contraire, nous devons les intensifier pour le contrôle final de la pandémie », a indiqué la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la réunion par visioconférence avec les membres de la Coordination technique et les directeurs départementaux de la Santé, le 10 octobre.

En sa qualité de présidente de la Coordination technique de riposte à la pandémie de coronavirus, elle a estimé qu'il est nécessaire de parfaire la communication de proximité pour lutter, non seulement, contre le déni de la maladie, mais aussi combattre l'idée selon laquelle la Covid-19 est déjà vaincue au Congo.

Jacqueline Lydia Mikolo a, à cette occasion, exhorté les acteurs des cellules départementales d'améliorer la coordination, le leadership et la multisectorialité de la riposte



Des membres de la coordination technique en pleine réunion virtuelle. Adiac

de chaque département, en communautaire. Afin d'être en phase avec les recommandations du gouvernement, dans la lutte contre cette pandémie, les directeurs départementaux ont, quant à eux,

« Je voudrais dire à nous tous, qu'il n'est pas temps de réduire nos efforts de riposte à cette terrible pandémie. Bien au contraire, nous devons les intensifier pour le contrôle final de la pandémie »,

plaidé pour la prise en compte des difficultés quotidiennes que rencontrent les équipes déployées sur le terrain. Ils ont évoqué quelques difficultés que rencontrent ceux-ci dans «l'exécution de leurs tâches». Il s'agit des problèmes liés à la logistique, le manque des finances et d'équipement adéquat.

Peignant ce tableau peu reluisant, les directeurs départementaux ont exprimé leur satisfaction quant au protocole sanitaire appliqué au Congo, lequel a permis de guérir un grand nombre de personnes atteintes du coronavirus.

Lors de cette rencontre, différents points ont été abordés avec la coordination technique de riposte à la Covid-19. Il s'agit notamment de la fonctionnalité des cellules départementales, des missions des différentes sous-commissions, l'implication des autres secteurs ainsi que l'évolution des indicateurs clés de riposte en conformité avec la liste exigée par l'Organisation mondiale de la santé.

Rude Ngoma

Face aux défis économiques posés par la pandémie, l'ONU plaide pour le soutien à l'Afrique

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a appelé à des mesures audacieuses pour soutenir les pays du continent africain surendettés, face aux défis économiques posés par la crise déclenchée par la pandémie de Covid-19.

«Pour les pays africains, la crise a entraîné de graves contraintes de liquidité. Les dépenses ont dépassé les revenus, entraînant une augmentation des déficits», a déclaré Antonio Guterres au cours d'une réunion consacrée à l'Afrique, en marge des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM).

En juin dernier, l'Afrique comptait sept des huit pays en situation de surendettement et 12 des 23 pays à haut risque de surendettement. « Sans mesures audacieuses, le défi en termes de liquidités posé à l'Afrique pourrait dégénérer en crise de solvabilité », a souligné le chef de l'ONU, notant une «réponse active» des partenaires de développement, citant l'initiative du G20 de suspension du service de la dette.

Le chef de l'ONU appelle les partenaires de développement à élargir l'éligibilité

Mais une initiative qui «exclut de nombreux pays en développement, y compris des pays à revenu intermédiaire et plusieurs petits États insulaires en développement qui ont été durement touchés par la crise». Il a appelé les partenaires de développement à élargir l'éligibilité de l'initiative à tous les pays très endettés et vulnérables touchés par l'urgence et à s'attaquer aux problèmes structurels de l'architecture de la dette.



Antonio Guterres

Antonio Guterres a également noté le rôle déterminant joué par le FMI et les banques

multilatérales de développement dans la réponse aux besoins de liquidités à travers le continent africain.

« Sans mesures audacieuses, le défi en termes de liquidités posé à l'Afrique pourrait dégénérer en crise de solvabilité »

Antonio Guterres demande le soutien à l'Afrique

Le chef de l'ONU pense qu'à l'avenir, beaucoup plus de ressources seront nécessaires pour soutenir une re-

prise durable. «L'allègement de la dette bilatérale ne représente qu'environ un tiers du risque de dette de l'Afrique. Pourtant, la dernière décennie a été témoin d'une augmentation de la dette commerciale des pays africains et une solution globale aux problèmes de liquidité d'aujourd'hui doit inclure la dette privée», a-t-il déploré.

Cet allègement de la dette ne devrait pas compromettre l'accès futur aux marchés des capitaux. «Depuis le début de la crise, les pays africains et l'Union africaine auront fait preuve d'un leadership et d'une unité louables face à la pandémie. La communauté internationale doit continuer de montrer son attachement à la santé et au bien-être de l'Afrique», a-t-il soutenu.

Noël Ndong

MIGRATION ET ASILE

L'Afrique attend des mesures acceptables du nouveau pacte européen

Le texte présenté par la Commission européenne a beau être différent du très décrié règlement de Dublin - à l'origine des tensions concernant la répartition des quotas obligatoires de réfugiés, décidés après la crise de 2015 -, il demeure néanmoins plus contraignant pour les migrants africains. Reste à savoir si ses principales conclusions seront bien accueillies sur le continent qui veut que les candidats à la traversée de la Méditerranée soient traités avec humanité.

Contrôles aux frontières, plus de retours vers les pays d'origine, favoriser l'installation, relocalisation ou renvois, tels sont, entre autres, des concepts qui ont été redéfinis par Bruxelles pour tenter de trouver des solutions à l'épineuse question de l'immigration.

Le nouveau pacte sur les migrations et l'asile va faire l'objet de discussions pendant quelques mois. Il prévoit certes un « mécanisme de solidarité obligatoire » de tous les pays de l'Union européenne (UE) avec les Etats de première arrivée de migrants comme la Grèce, l'Italie ou Malte, lorsque ces derniers sont « sous pression », mais il durcit le ton contre le phénomène des migrants irréguliers.

Le texte recommande, par ailleurs, que soient mises à l'abri des poursuites les ONG qui viennent au secours des migrants en détresse en Méditerranée. Il souligne que si un Etat n'a pas renvoyé dans son pays un migrant dans un délai de huit mois, il doit l'accueillir sur son sol. A ce sujet, il faut signaler que l'UE a actuellement 24 accords de réadmission avec des pays tiers, mais tous ne marchent pas.

Une fois le nouveau pacte européen sur les migrations approu-

vé, la Commission européenne que dirige Ursula von der Leyen va intensifier sa coopération avec les pays tiers, afin de développer des voies de migration « légales ». Dans cette optique, l'exécutif veut achever la réforme de la « blue card » européenne pour attirer des travailleurs hautement qualifiés. Il veut aussi augmenter les « réinstallations » des réfugiés depuis leur pays d'asile vers un Etat européen.

Plus d'aide au développement nécessaire pour contenir les migrants africains

Parmi les mesures annoncées figure celle stipulant que les pays qui accueillent des migrants toucheront 10 000 euros par personne relocalisée, 12 000 euros pour les mineurs non accompagnés, une contribution financée par le budget européen. Ce qui est très important, mais l'Afrique souhaite que les 27 contribuent davantage à son développement afin qu'elle parvienne à contenir ses filles et ses fils qui émigrent en Europe pour des raisons économiques.

Selon des sources concordantes, l'année 2020 est marquée par une recrudescence d'embarcations en Méditerranée centrale,



La présidente de la commission européenne, Ursula von Der Leyen

route migratoire la plus meurtrière du monde pour les candidats à l'exil vers l'Europe, venus pour l'essentiel de Libye et de la Tunisie voisine. En 2019, plus de 100 000 migrants ont tenté de traverser la Méditerranée et plus de 1 200 ont péri en mer, selon l'Organisation internationale des migrations.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile en Europe, un rapport de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) indique qu'ils sont pour la plupart originaires de l'Afghanistan, de l'Irak, de la Syrie et du Venezuela. L'étude précise que même parmi les migrants - raisons

humanitaires, économiques et autres confondues -, aucune nation africaine ne figure parmi les premiers pays d'origine : les cinq premières places sont occupées par la Chine, la Roumanie, l'Inde, la Pologne et le Vietnam. Le Maroc est le premier pays africain à figurer dans la liste, notamment à la 18^e place, suivi ensuite par le Nigéria (31^e), l'Algérie (46^e), l'Égypte (48^e) et l'Érythrée (49^e).

Commentant ces données, plusieurs spécialistes, dont François Héran, professeur au Collège de France sur la chaire Migrations et sociétés, affirment que « l'idée selon laquelle l'Europe serait envahie par les migrants africains est complètement fautive ». « Il y a aussi un fantasme, comme quoi l'immigration vers la France et l'Europe vient surtout de l'immigration africaine, mais il faut aller loin dans la liste pour trouver des pays africains. », relève de son côté Jean-Christophe Dumont, responsable de la division Migrations internationales de l'OCDE. « On a cette image du migrant qui traverse la Méditerranée en bateau, au péril de sa vie, et qui vient demander l'asile en Europe », démystifie-t-il.

Nestor N'Gampoula

VIE ASSOCIATIVE

L'ARC appelle au report de l'élection présidentielle

En cette période pré-électorale pour les Centrafricains, l'Association des Amis de la République centrafricaine (ARC), en tant que société civile, multiplie les consultations de lobbying, en appui de son réseau, et entend peser de façon approfondie et incarnée au report de la consultation nationale prévue le 27 décembre 2020 pour le premier tour, en même temps que celui des législatives.

À deux mois du scrutin présidentiel en République de Centrafrique, les membres de l'ARC, dans un cadre élargi, se sont réunis le 10 octobre au restaurant Portobello dans le dix-huitième arrondissement de Paris, pour un déryptage stratégique de la situation pré-électorale dans ce pays.

Cette approche d'éclairage s'est tenue en présence de Prosper Indo, co-auteur du livre « Barthélémy Boganda : Héritage et vision » avec Victor Bissengue, Wilfriedo Mescheba, président fédéral Europe de l'Union pour le renouveau centrafricain (URCA), parti créé par Anicet-Georges Dologuélé et Marie-Reine Hassen, présidente du parti Renaissance Centrafrique, candidate déclarée.

Après un mot de bienvenue prononcé par Mario Vakil, vice-président de l'ARC, le tour de table a permis de constater que l'histoire de la Centrafrique est encore celle d'un pays dans l'ornière de l'anarchie et de la violence et aux prises à nombre d'incertitudes. Comment organiser des élections présidentielles et législatives dans un pays ne jouissant pas, à l'heure actuelle, de meilleures conditions ? À quoi mèneraient-elles si, en tout état de cause, elles étaient maintenues à la date prévue ? Les institutions de la République résisteraient-elles aux multiples manigances étrangères pour exploiter les richesses du pays ? De quelle légitimité jouiraient les autorités issues de telles élections géopolitiquement tronquées ?

Pour le vice-président de l'ARC, si les conditions devaient être réunies, ces



ARC photo de groupe, à l'issue de la réunion du 10 octobre 2020 chez Mario restaurant Portobello Paris 18^e en France. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

élections seraient l'occasion de fédérer autour d'un objectif permettant de retrouver un gouvernement stable et cohérent : « candidature unique autour d'un projet commun de l'opposition face au président sortant ».

De l'avis de Vincent Mambachaka, ancien membre du Conseil national de transition, propriétaire de plusieurs radios communautaires à travers la Centrafrique, les conditions ne sont pas réunies pour une consultation apaisée. « Je me rends au plus près de la population et je constate partout l'omniprésence de groupes armés en lieu et place de l'État », a confié l'artiste. Et de proposer de mener des actions, plutôt dans le sens du lobbying, auprès de la communauté internatio-

nale, pour sortir de la surenchère inflationniste des milices.

Prosper Indo s'est insurgé face à la multitude de candidats à la présidence et a expliqué que ce ne sont pas les hommes qu'il faudrait changer, mais plutôt le système. Il a souligné également le problème de la légalité des autorités actuelles dans le cas du report des élections, en respect des accords de Khartoum. « Le pays s'exposerait à nouveau à une énième ère d'incertitudes », a prévenu le juriste.

Au sein de l'URCA, les principes de la paix et du développement de la Centrafrique demeurent au cœur des préoccupations du parti comme l'a rappelé Wilfriedo Mescheba.

Certes, le parti est en ordre de bataille

Et pourtant, tous les observateurs s'accordent pour dire que le pays tend à une balkanisation du fait des groupes armés. L'enrôlement est inexact et rend le calendrier préconisé improbable. L'État protecteur peine à reconstituer l'intégrité territoriale du pays.

Dans cette optique, au regard de ce qui précède, l'ARC appelle les différentes composantes de la société civile, les différents partis politiques, autant ceux placés au sein de la Coalition de l'opposition démocratique 20-20 que tous les autres, tous épris de justice et de paix, soucieux du développement économique et de la modernisation du pays, y compris la communauté internationale, pour qu'ils exigent de l'autorité nationale des élections qu'elle remplisse mieux son rôle et accepte de les reporter plus raisonnablement à une date ultérieure.

« Les modalités des actions à mener restent à définir et seront cautionnées rapidement dans un livre blanc », a confié Michel Langa, président de l'ARC tout en demeurant vigilant sur l'agenda électoral des uns et des autres.

Par exemple, Catherine Samba-Panza, candidate indépendante, invitée à cette réunion de l'ARC, mais empêchée, rencontrera les Centrafricains de la diaspora européenne, le samedi 17 octobre 2020 de 13 h 45 à 18 h, à l'Hôtel Holiday Inn Express Paris-Canal De La Villette, au 68, Quai de la Seine à Paris dix-neuvième arrondissement.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Le directeur général par intérim de l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF) a la profonde douleur d'annoncer à tout le personnel de l'ARTF le décès de monsieur Robert Jean Raphaël Massambat-Débat, directeur général de l'ARTF, survenu le mardi 6 octobre 2020 à 5h30 des suites d'une courte maladie. La veillée funèbre se tient dans la rue Biza n° 1516, quartier Matour à Makélékélé à l'angle de l'Église évangélique du Congo. La dépouille mortelle se trouve à l'hôpital Blanche-Gomez.

La date de l'inhumation est prévue pour le jeudi 15 octobre 2020 au cimetière du centre-ville.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 12 octobre 2020
Philippe Ngoma



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

COOPÉRATION

La directrice générale de l'Unesco en visite à Brazzaville

L'annonce de la venue au Congo de la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, du 13 au 14 octobre, a été faite par la représentante a.i du bureau de cette institution onusienne à Brazzaville, Fatoumata Marega, au cours d'un briefing, le 12 octobre.

La visite de Audrey Azoulay s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat entre la République du Congo et l'Unesco.

Plusieurs accords seront signés avec le Congo au cours de cette visite. Il s'agit, entre autres, du renouvellement de l'accord de siège cadre de coopération global portant assistance technique au ministère de la Recherche scientifique, à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, au Centre de formation des enseignants à Mouyondzi, à l'initiative sur l'éducation des filles (filles et sciences). Outre la signature des accords, la directrice générale de l'Unesco va visiter le lycée de la Révolution le 14 octobre, soit au lendemain de la rentrée des classes. Elle visitera également l'École de peinture de Poto-Poto; et le Centre de référence de la drépanocytose.

Très attachée à son principe d'investir dans les jeunes filles, la directrice générale procédera au lancement du programme Unesco l'Oréal 2020-2021, porté par la fondation congolaise de la recherche, dirigée par le Pr Francine Ntumi, membre du jury dudit programme, qui vise à promouvoir l'accès des filles dans les disciplines scientifiques et de recherche.

En effet, présente au Congo depuis 1997, la représentation de l'Unesco accompagne le gouvernement du Congo dans la promotion de l'éducation de qualité, la science et l'innovation, la préservation et la valorisation du patrimoine historique et culturel, la promotion de l'égalité de genre



La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay (crédit photo/DR)

en vue d'une prospérité partagée et d'une paix durable.

Dans son adresse, la représentante a.i du bureau de l'Unesco Brazzaville a rappelé que depuis mars 2020 la pandémie de la Covid-19 a engendré une crise sanitaire, économique et sociale aggravant les conditions de vie des populations en milieu tant urbain que rural du Congo. Cette crise a ouvert une nouvelle dynamique dans l'intervention de l'Unesco en vue d'assurer la promotion de la science et de la culture, la continuité de l'éducation de qualité pour tous, le tout basé sur des solutions innovantes et des tech-

nologies de l'information et de la communication.

Pour mémoire, grâce à l'appui et au leadership de l'Unesco et de ses partenaires, le pays œuvre pour un système moderne d'enseignement, d'apprentissage à distance en vue d'assurer la continuité pédagogique en toutes circonstances.

A titre d'information, le lycée de la Révolution a servi de site pilote pour la production des contenus d'enseignement à distance. L'Unesco a apporté sa contribution dans la reprographie des documents pédagogiques et surtout l'opérationnalisation du cadre de

réouverture des écoles. Un studio de préparation et une chaîne télé à domicile seront également inaugurés par la directrice générale de l'Unesco.

Notons que l'Unesco est l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. La vision fondatrice de l'Unesco est née en réponse à une guerre mondiale marquée par des violences racistes et antisémites. 70 ans après et de nombreuses luttes de libération plus tard, le mandat de l'Unesco est plus pertinent que jamais. La diversité culturelle est attaquée et de nouvelles formes d'intolérance, de rejet des faits scientifiques et de menaces à la liberté d'expression compromettent la paix et les droits humains. Le devoir de l'Unesco est de réaffirmer les missions humanistes de l'éducation, de la science et de la culture.

Les priorités globales de l'Unesco sont l'Afrique et l'égalité des genres. A ce titre, l'Unesco et ses partenaires sont attentifs à cinquante-quatre pays africains avec une stratégie plus forte et mieux ciblée. La Renaissance africaine est en marche, grâce à l'adoption de l'agenda 2063 de l'Union africaine et de l'agenda 2030 pour le développement durable, adopté par l'assemblée générale des Nations unies en 2015, qui ouvrent la voie à la communauté économique africaine. Les communautés régionales consolident leurs liens dans cette perspective.

Qui est la directrice générale de l'Unesco ?

Elue à la trente neuvième session de la conférence générale de cette institution onusienne pour un mandat de quatre ans, Audrey Azoulay, qui a pris ses fonctions le 15 novembre 2017, succède à ce poste à Irina Bokova.

Ancienne élève de l'École nationale d'administration, elle est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un Diploma of Business administration de l'université de Lancaster (Royaume Uni). Elle a évolué dans le secteur de la culture depuis le début de sa carrière professionnelle...

En tant que conseillère culturelle auprès du président de la République française, elle a notamment initié, en 2014, la conception d'un plan pour la protection du patrimoine en danger... Activement engagée depuis des années en faveur du dialogue interculturel et intergénérationnel afin de faire progresser l'éducation pour tous et la diffusion des savoirs scientifiques et culturels, Audrey Azoulay compte poursuivre cet engagement à la direction de l'Unesco. « *Aucun des grands défis du monde actuel ne peut être résolu par un pays seul et sans s'appuyer sur les piliers fondamentaux que sont les sciences, l'éducation et la culture. Aussi, l'Unesco peut et doit participer pleinement à un ordre mondial fondé sur le multilatéralisme et les valeurs humanistes* », dit-elle.

**Bruno Okokana
& Chancelle Ngolo (stagiaire)**

DISTINCTION

Le prix Nobel de la paix attribué au PAM

Le prix Nobel de la paix 2020 a été décerné au Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, le 9 octobre, à Oslo en Norvège, pour ses efforts de lutte contre la faim et l'amélioration des conditions de paix.

Le comité a décidé d'attribuer le prix au PAM « pour ses efforts de lutte contre la faim, pour sa contribution à l'amélioration des conditions de paix dans les zones touchées par des conflits, et pour avoir joué un rôle moteur dans les efforts visant à empêcher l'utilisation de la faim comme arme de guerre et de conflit », a indiqué Berit Reiss-Andersen, présidente du comité Nobel norvégien.

Le PAM, la plus grande organisation humanitaire mondiale de lutte contre la faim et de promotion de la sécurité alimentaire, était l'un des trois cent dix huit candidats à l'examen par le comité Nobel norvégien. Le PAM est une puissante organisation qui opère depuis près de six décennies dans les zones en proie aux calamités naturelles ou aux conflits ar-

més pour apporter une aide d'urgence aux populations sans ressources.

Créée en 1962 à la demande du président américain Dwight Eisenhower, le PAM est récompensé, cette année, alors que la pandémie due au nouveau coronavirus a fortement augmenté le nombre de victimes de famine à travers le monde. L'exposé des motifs du comité a décrit la crise mondiale actuelle de Covid-19 comme un catalyseur pour de nouvelles victimes de la faim, et a félicité le PAM d'avoir intensifié son travail car « la nourriture est le meilleur vaccin contre le chaos ».

Une aide mensuelle à plus d'un million de personnes

Pas moins d'un million de femmes et d'enfants de moins

de cinq ans reçoivent un appui nutritionnel de la part du PAM chaque mois. L'organisation onusienne affrète l'équivalent de cinq mille six cents camions, trente navires et près de cent avions chaque jour, souvent via des ONG et des transporteurs privés. Localement, dans des pays inaccessibles, l'organisation utilise aussi des ânes.

En raison des conflits, mais aussi des conditions climatiques extrêmes et des chocs économiques, le nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë dans le monde a bondi de près de 70 % ces quatre dernières années. Plus de huit cent vingt et un millions de personnes dans le monde souffrent de faim chronique, alors que cent trente cinq millions d'autres connaissent la famine ou des carences critiques

en alimentation, auxquelles pourraient s'ajouter cent trente millions de personnes supplémentaires à cause de la pandémie du coronavirus.

Avec soixante treize millions de personnes touchées sur cent trente cinq millions, c'est encore l'Afrique qui paye le plus lourd tribut à cette situation de famine. Parmi les pays dont la population est la plus fortement affectée figurent le Soudan du Sud (61 %), le Yémen (53 %) ou l'Afghanistan (37 %). C'est d'ailleurs au Yémen que le PAM a mis en place sa plus grande opération, afin d'aider dix millions de Yéménites en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

Les deux-tiers du travail du PAM s'effectuent dans des zones de conflit. L'aggravation de l'insécurité alimentaire

est sensible dans ces zones, comme la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud, ou des pays touchés par une aggravation de la sécheresse ou de leur situation économique, comme Haïti, le Pakistan et le Zimbabwe.

Avec le coronavirus, la situation pourrait encore se dégrader, d'après un rapport de l'Onu, car ces pays ont « une capacité très limitée voire inexistante à faire face aussi bien aux conséquences sanitaires qu'économiques » de cette crise sanitaire.

En Afrique où l'organisation est impliquée, l'annonce du prix a été accueillie dans la joie par les travailleurs du PAM. Le prix Nobel de la paix souligne notamment le lien entre sécurité et éradication de la faim dans le monde.

Yvette Reine Nzaba

IN MEMORIAM Maurice Akouala

10 octobre 1985 - 10 octobre 2020



Tes petits enfants portent fièrement en eux ta mémoire.

NÉCROLOGIE



Les familles Morapenda et Nkodia, la veuve Morapenda née Nkodia Gaétine, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur enfant l'adjudant-chef de police Morapenda Matthieu Joao, survenu le dimanche 4 octobre 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 bis de la rue 5 Février, derrière la gare ferroviaire non loin de l'église Chapelle des Vainqueurs à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Les familles Edoumba, Ngamokouba et Eyala, ont la profonde douleur de vous informer du décès de leur mère et soeur Alphonsine Mabounia. La veillée se tient au domicile familial, N° 1259, avenue des 3 Martyrs à Ouenzé (arrêt 753)

L'inhumation a lieu ce 14 octobre 2020 au cimetière La Grâce VIP.



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les amis et connaissances du décès de Mme Mafimba née Iboko Obambo Mokanga Edwige, le 22 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Dahomey à Poto-Poto (arrêt Mucodec, avenue de France).

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 octobre à Brazzaville.



Martial Del Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Pembellot informent parents, amis et connaissances du décès le 1^{er} octobre de Patrick Pembellot, alias Pablo Mouchimba.

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 octobre 2020, selon le programme qui suit :
9h30 : levée du corps à la morgue municipale ;
10h00 : recueillement sur place ;
11h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
13h00 : retour au domicile ;
15h30 : fin de la cérémonie.



SÉCURISATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le gouvernement confiera le gardiennage à une structure privée

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique a traduit, au terme de sa visite des installations sportives à Pointe-Noire, la volonté du gouvernement à donner la sécurisation des trois installations sportives du pays à une société privée.

Hugues Nguélondé a visité le Complexe sportif de Pointe-Noire, les stades Franco-Anselmi, Kokolo-Kopa, Tata-Loboko ainsi que le site de Ngoyo avant de rappeler en marge de cette visite aux directeurs départementaux de Pointe-Noire, Kouilou, Niari et Bouenza que le Congo est classé parmi les pays bien organisés dans le cadre d'infrastructures sportives.

Lors de l'entretien qu'il a eu avec les directeurs départementaux, les problèmes de l'utilisation et de sécurisation ont été évoqués. Sur la sécurisation des stades, le ministre des Sports et de l'Éducation physique a rassuré qu'il a reçu l'autorisation du Premier ministre, chef du gouvernement, pour faire un appel d'offres auprès d'une structure privée de gardiennage.

Les premiers tests, a-t-il précisé, vont être effectués au Complexe sportif la Concorde à Kintélé, au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville et le Complexe sportif de Pointe-Noire. « Nous devons tester que ces trois stades sous le gardiennage privé et voir ce que ça va donner. Pourquoi le gardiennage privé ? C'est parce qu'il est



Hugues Nguélondé visitant les installations sportives à Pointe-Noire/DR

assuré et travaille avec les assurances. Et lorsqu'il y a vol, il est responsable quitte à aller jusqu'au remboursement de ce qui a été volé », a expliqué Hugues Nguélondé.

Rappelons qu'après les Jeux africains, le complexe sportif de Kintélé pourtant sécurisé a été victime des actes de vandalisme. Les instruments de sonorisation, notamment les baffles et table de mixage ont été volés. Même le stade Alphonse-Massamba-Débat n'a pas été épargné. Les objets volés n'ont

pas été restitués jusqu'à ce jour. Sur l'utilisation des infrastructures, le ministre des Sports et de l'Éducation physique a reconnu lui-même que les stades que le pays dispose sont comme à l'abandon avant d'inviter les directeurs départementaux à faire preuve de beaucoup d'imagination pour assurer la mise en valeur de ces installations. « Il nous faut réfléchir, trouver les solutions pour sauver tout ce que nous avons entre les mains, sinon ça va être l'hécatombe. Telle

est votre responsabilité. Je vous invite à l'imagination et à me faire des propositions concrètes sous peu », a-t-il recommandé.

S'appuyant sur la situation économique et financière du pays, Hugues Nguélondé a demandé aux cadres de son département de se contenter du peu qu'ils peuvent avoir pour faire avancer les choses. « On ne peut pas avoir mis autant d'argent dans le département du sport pour voir, dans 10 ans, le sport mourir dans

ce pays. Ce serait ridicule. Il faut que ces stades soient utilisés et il faut tout un programme », a-t-il souligné.

Le ministre des Sports a, par ailleurs, remis la gestion du stade Franco-Anselmi à la commune de Pointe-Noire. « Elle est propriétaire et un espace comme celui-là peut être géré par la collectivité locale », a-t-il précisé. La mairie de Pointe Noire, faut-il le rappeler, avait l'intention de transformer cet espace par un grand centre commercial. Elle a assuré avoir même déjà trouvé des partenaires.

Hugues Nguélondé a, quant à lui, indiqué que le projet de créer un centre de formation géré par les Italiens ne sera fera plus au stade Franco-Anselmi mais plutôt au stade Kokolo-Kopa. « Le programme qu'on avait sur le stade Franco-Anselmi, on le fera à Kokolo Kopa. Cela va servir aux jeunes et même au sport de proximité, les partenaires sont prêts à nous aider. Il fallait choisir l'endroit. Maintenant qu'on est fixé, on doit devoir sous peu commencer à mettre ce projet en place », a indiqué le ministre des Sports.

James Golden Eloué

CHAN 2021

Les Diables rouges renouent avec les entraînements

Après huit mois d'hibernation due au coronavirus, la sélection a repris les séances d'entraînements afin de préparer la phase finale de la sixième édition du championnat d'Afrique des nations (Chan), Cameroun 2021.

Les joueurs de l'équipe nationale évoluant dans le championnat congolais ont remis leurs bottines, depuis le 6 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat. A en croire le sélectionneur congolais, Barthélémy Ngatsono, ces entraînements tiennent compte des mesures barrières contre la pandémie à coronavirus. « Tous les joueurs présents ont déjà effectué leur test et les résultats sont négatifs. Nous allons bientôt débiter les matchs d'essais avec certains clubs locaux », a signalé le sélectionneur. Pour l'instant, seulement deux clubs locaux ont débuté les entraînements, à savoir Etoile du Congo et AS Otoho qui préparent les compétitions interclubs de la Confédération africaine de football.

Rappelons que le Congo est logé dans le groupe B, en compagnie de la Libye, la République démocratique du Congo (RDC) et le Niger. L'édition 2021 du Chan se déroulera du 16 janvier au 7 février 2021. Les Diables rouges débiteront la compétition face aux Léopards de la RDC, le 17 janvier, avant de défier les Menas du Niger, le 21 puis clôturer la phase de groupe face aux Chevaliers de la Méditerranée de la Libye, le 25 du même mois au complexe multisports de Japoma.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 9e journée
Cholet joue avec le feu face au Stade Briochin : après avoir mené 3-0, les Angevins l'ont finalement emporté 5-4. Titulaire, Fred Dembi a obtenu penalty du 1-0.

Boulogne-sur-Mer est tenu en échec par Concarneau (1-1). Remplaçant, Cédric Odzoumo est entré à la 68e, une minute avant l'égalisation bretonne. Hermann Moussaki, prêté par Caen, n'était pas dans le groupe.

Toujours privé de Pythoclès Bazolo, convalescent (fracture orbitale), le Red Star concède le nul face à Créteil dans le derby d'Ile-de-France (1-1).

Sans Durel Avounou, en sélection, Le Mans partage les points avec Sète (1-1).

Le SOC est co-leader avec Quevilly-Rouen (15 pts), devant Le Mans, 6e avec 12 points. Le Red Star et Boulogne sont 8e et 9e avec 11 points,

Angleterre, 5e journée, 3e division

Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à la pause lors de la défaite de Northampton Town

face à Peterborough (0-2).

L'ancien Auxerrois se ressentait d'une douleur à la cuisse depuis vendredi. Et devrait reprendre l'entraînement dans les prochains jours.

Offrande Zanzala est resté sur le banc lors du large succès de Crewe Alexandra face à Wigan (3-0).

Crewe Alexandra est 13e avec 6 points et Northampton est 19e avec 4 points.

Espagne, 5e journée, 2e division
De retour dans le groupe, Jordi Mboula est resté sur le banc lors de la victoire de Majorque à Lugo (1-0). Les insulaires sont 4e avec 10 points.

Russie, 14e journée, 2e division
Le Veles Moscou s'incline à Yenisei (0-2). Titulaire dans

l'axe, Erving Botaka-Yobama a été averti à la 25e, puis expulsé à la 94e pour un second avertissement. Sa deuxième exclusion de la saison en championnat, à laquelle il faut ajouter un carton rouge (double jaune) en Coupe de Russie fin août contre Bati-

ka.

Avec 25 points, Veles est 8e à quatre longueurs du podium et

six du leader.

Allemagne, 8e journée, 4e division, groupe Nord
Sans Flodyn Baloki, l'Atlas Delmenhorst chute à Oberneuland (0-1). Le milieu de 29 ans a disputé 6 matches cette saison, tous comme titulaire.

Allemagne, 8e journée, 4e division, groupe Ouest
Sportfreunde Lotte est défait à Preussen Münster (1-4). Aligné à six reprises depuis le début de la saison, Exaucé Andzouana est entré à la 61e.

Pays-Bas, 7e journée, 2e division
Cambuur ne fait qu'une bouchée de Dordrecht (5-0). Titulaire, David Sambissa a délivré une passe décisive pour Korte à la 71e. Remplacé à la 74e. Cambuur est 3e avec 16 points, à deux longueurs du leader, le NAC Breda.

Suisse, 10e journée, 3e division
Sans Franck Nioby, absent du groupe, Yverdon remporte le derby face à Bavois (2-1). Et conforte sa place de premier, avec 5 points d'avance sur Cham, second.

Camille Delourme



CALL FOR CANDIDATES

Job Title : Law Enforcement Mentor;
 Location: Odzala Kokoua National Park (OKNP), Republic Of Congo;
 Reports to : OKNP Park Manager (PM);
 Start date: November 1, 2020;
 Supervises and Mentor: OKNP Law Enforcement Manager (LEM), OKNP Law Enforcement staff.

Context :

African Parks Network (APN) is recruiting a competent and qualified person for the position of Law Enforcement Mentor.

Job Description:

The Law Enforcement Mentor will join APN Team in Congo in a key position which will be responsible to provide operational and leadership support to the OKNP Law Enforcement Department for effective counter poaching operations aligned with the APN law enforcement SOP's. Key responsibilities will be as follow :

- Plan and coordinate all levels of training as directed by PM and the Business Plan ;
- Oversee tactical proficiency of the OKNP ranger corps through the LEM and ensure that any discrepancies are reported and needed corrections are made ;
- Plan and advise the PM and the LEM on specialist equipment requirements for the Law Enforcement

- unit. Support procurement ;
 - Plan and conduct full-scale operational rehearsals within the OKNP LE unit making use of and testing each asset and capability on a regular basis in order to ensure readiness and provide readiness report to the PM.;
 - Conduct frequent functional inspections of operational safety standards at all level of Law Enforcement operations and provide safety and competency reports to the PM ;
 - Advise on optimising the deployment cycle in order to achieve maximum effectiveness and motivation from the OKNP LE team in coordination with the PM, the LEM and the OKNP Human resources department ;
 - Ensure that OKNP Law Enforcement support functions: (Rations, equipment stores, supply, housing, finance, transport, medical) are professionally resourced, suitable to needs of LE unit in coordination with PM ;
 - Supervise capacitation of professional control room procedures to achieve command and control over the whole OKNP to APN standards ;
 - Provide mentorship for the application of the operational cycle.
- Required qualifications, competencies and experience:
- Appropriate Conservation Law Enforcement experience
 - Team and Project management skills

- Diplomacy and ability to build good relations
- Attention to details
- Punctuality
- Extensive Africa remote operations experience
- French and English Speaking, Lingala is highly beneficial.
- Pilot licensen with bush flying experience is highly beneficial

Key Relationships:

- OKNP Park Manager (PM) ;
- OKNP Law Enforcement Manager (LEM) ;
- OKNP Law Enforcement Staff ;
- OKNP PMU ;
- Local authorities and key stake holders.

How to apply:

Send your CV and cover letter to: claviery@africanparks.org with a copy to: jonase@africanparks.org before October 20, 2020. Shortlisted candidates will then be invited to take an interview.

IMPORTANT NOTICE:

Applications should be sent with the reference: APN-LEM2020.

Quantico RH recrute pour une entreprise de la place, filiale d'un grand groupe international : 2 Medécins conseils

Les Médecins Conseils auront pour principales missions :

- Conseiller la Direction en matière de santé ;
- Contribuer à l'élaboration des politiques de santé de l'entreprise et en assurer l'application ;
- Définir les objectifs de santé, organiser et superviser les activités du Centre Médico-social de la société ;
- Garantir les consultations médicales et l'éducation socio-sanitaires des agents et leurs familles ;
- Promouvoir la prévention des maladies et assurer le programme de vaccination ;
- Veiller à la santé des travailleurs et conseiller le comité d'Hygiène et Sécurité en matière de santé et sécurité au travail conformément la législation et aux recommandations des actionnaires ;
- Veiller aux examens médicaux requis (embauche, retour des congés, changement de poste) ;
- Organiser la gestion administrative et financière du Centre Médico-social dans le respect du budget alloué ;
- Rendre compte au DRH de la gestion administrative et financière du Centre Médico-social ;
- Rendre compte des aspects épidémiologiques au Groupe et aux autorités régionales publiques en charge de la santé ;
- Evaluer, former, développer les collaborateurs pour améliorer sans cesse leur performance ;
- Participer à l'élaboration du budget du Centre Médico-social et en assurer le suivi.

Profil recherché pour le poste

Les MEDECINS CONSEILS (H/F) doivent justifier d'une expérience professionnelle minimum de 5 ans dans un grand centre hospitalier avec un Diplôme en Médecine (Généraliste ou Spécialiste).

Un bon niveau d'anglais est vivement souhaité ; cela représente un atout non négligeable.

- Compétences avérées en Médecine générale ;
- Connaissance en Médecine de travail ;
- Connaissance en Secourisme et Sécurité au Travail (SST) ;
- Leadership et capacité à gérer des projets ;
- Capacité à gérer un centre de profits ;
- Capacité d'analyse et de traitement des données ;
- Capacité à communiquer et à travailler en équipe ;
- Maîtrise de l'outil informatique : Pack office (Word, Excel, Powerpoint...) ;
- Langues (parlé et écrit) : Français et Anglais.

Merci d'adresser rapidement votre candidature : CV et lettre de motivation exclusivement par mail à recrutement@quanticorh.com au plus tard 18 octobre 2020

Les diplômes et autres documents vous seront demandés par la suite.

+242 06 477 70 20 / 05 578 78 43 / 06 930 49 01 - www.quanticorh.com

NOTA BENE : Les tests et entretiens de sélection se dérouleront à Brazzaville

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

VIE DES PARTIS

Martin Fayulu prend les commandes du présidium de Lamuka jusqu'en avril 2021

Succédant à Adolphe Muzito à la tête de la coordination tournante de cette plate-forme politique, il va régner pendant six mois, conformément à la décision du présidium du regroupement, au lieu de trois initialement décidés dans les textes qui régissaient la plate-forme.

Martin Fayulu a finalement pris, le 10 octobre, les commandes de la plate-forme politique Lamuka des mains de son prédécesseur Adolphe Muzito. « Le présidium de Lamuka désigne son nouveau coordonnateur pour l'exercice semestriel du 10 octobre 2020 au 10 avril 2021, en la personne du président Martin Fayulu, le félicite et s'engage à lui apporter le soutien nécessaire pour la réalisation de son mandat », indiquent les cinq leaders de Lamuka, dans le communiqué final sanctionnant leur réunion tenue du 23 septembre au 9 octobre.

Le président de l'Ensemble pour la citoyenneté et la démocratie (Ecidé) et candidat malheureux à la présidentielle de 2018 va donc diriger cette plate-forme politique pendant six mois dans le cadre de cette coordination tournante, contrairement à trois mois initialement prévus dans les textes du regroupement politique, avant de céder le bâton au président de l'Ensemble pour le Congo, Moïse Katumbi, en avril 2021. « La durée du mandat du coordonnateur de Lamuka passe de trois à six mois », est indiqué dans



Passation de flambeau entre Muzito et Fayulu/77.cd

le communiqué final de la réunion du présidium de cette plate-forme politique signé le 10 octobre.

Les cinq leaders de Lamuka réunis sous la direction du coordonnateur Adolphe Muzito, conformément aux dispositions de la convention portant création de cette plate-forme du 27 avril 2019, et suite à la

convocation de la réunion du présidium, ont, en effet, remercié le coordonnateur sortant d'avoir assuré son mandat trimestriel à la tête de Lamuka, « nonobstant le glissement de six mois dû au cas de force majeure imposé par les mesures sanitaires liées à la covid-19 ». Ces derniers ont également indiqué avoir révisé la convention du présidium

de la plate-forme politique du 27 avril 2019 pour adapter son organisation et son fonctionnement aux circonstances et impératifs politiques actuels, en modifiant certains de ses articles.

Cette révision de la convention a porté notamment sur la durée du mandat du coordonnateur de Lamuka, qui passe de trois à six mois, ain-

si que la prise de fonction par le coordonnateur entrant qui devient automatique. « Elle n'est plus sujette à une cérémonie de passation de pouvoir », indiquent ces leaders. Selon cette révision, le présidium est, en outre, constitué des membres fondateurs signataires de la décision portant révision de la Convention. Et les partis et regroupements politiques des membres fondateurs sont désormais reconnus comme membres adhérents de Lamuka.

Moïse Katumbi succèdera à Martin Fayulu

Dans leur décision, les cinq leaders ont également établi la rotation de la coordination tournante du présidium de leur plate-forme jusqu'en avril 2022. Selon ce roulement, Martin Fayulu va céder le bâton de commandement à Moïse Katumbi, le 10 avril 2021. Ce dernier passera le pouvoir à Jean-Pierre Bemba, le 10 octobre 2021. Et le président du Mouvement de libération du Congo cédera le trône à Adolphe Muzito, qui dirigera de nouveau la coordination du présidium de Lamuka à partir d'avril 2022.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNE FILLE

Plaidoyer de Beatrice Lomeya pour la promotion de l'égalité

À l'instar d'autres pays, la RDC a célébré, le 11 octobre, la neuvième édition de la journée internationale de la jeune fille placée sur le thème « Ma voix, l'égalité pour notre avenir ».

Compte tenu du contexte de la covid-19, la RDC a placé cette journée sur le thème « Covid-19, jeune fille et garçon, tous derrière les gestes barrières ». À l'occasion de cette journée, la ministre d'Etat du Genre, Famille et Enfant, Beatrice Lomeya qui s'est adressée à la nation congolaise a plaidé pour la promotion d'une génération égalitaire, où les jeunes filles et les jeunes garçons bénéficient tous de mêmes avantages et où les deux genres marchent ensemble dans l'harmonie.

Tout en insistant sur l'importance de tenir compte de la voix de la jeune fille pour prétendre à un développement harmonieux du pays, Beatrice Lomeya a invité tous les Congolais tant du côté des décideurs que de la société



Pour un monde égalitaire entre fille et garçon

civile d'œuvrer pour la promotion de l'épanouissement des jeunes filles aux côtés des jeunes garçons.

Elle a, de ce fait, rendu hommage au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, « pour sa vision

qui place la petite et jeune fille parmi les priorités de son action à travers la gratuité de l'enseignement de

base qui a apporté des résultats éloquentes avec la tendance du renversement du taux de scolarisation des filles par rapport à celui des garçons dans le cycle primaire ».

La journée internationale de la jeune fille a été instituée par l'ONU en 2011. Elle offre l'occasion aux Etats de focaliser leur attention sur les difficultés et discriminations auxquelles font face les jeunes filles, notamment la déscolarisation, l'excision, le mariage et grossesse précoces, l'esclavage, le trafic, l'exploitation... Ces violations des droits des enfants sont subies par des millions de filles dans le monde et constituent de nombreux freins à leur éducation et émancipation.

Blandine Lusimana

DÉCENTRALISATION

Minembwe, les compteurs remis à zéro

Minembwe, cette petite bourgade perdue au milieu des steppes d'altitudes en territoire de Fizi (secteur de Lulenge) dans le Sud-Kivu, continue d'enflammer les réseaux sociaux et la ville haute depuis que la nouvelle de sa mutation en commune rurale a été portée sur la place publique. L'installation, dans la foulée, des autorités de la nouvelle commune en gestation a suffi pour jeter de l'huile sur le feu.

En pilotant ce projet destiné à accorder à cette entité les pouvoirs d'une juridiction à part entière au bénéfice de la communauté Banyamulenge, Azarias Ruberwa s'est enfin dévoilé. Son attitude téméraire dans la gestion de ce dossier, malgré toute la controverse qu'il suscite, aura ravivé la polémique autour de l'acceptation des Banyamulenge par les autres communautés locales.

En exhumant un décret datant de juin 2013 pris, à l'époque, par le Premier ministre Matata Ponyo conférant le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la province du Sud-Kivu, lequel fut mis en sourdine en 2015 par le Conseil des ministres avant d'être remis en selle en 2018 par Bruno Tshibala, l'exécutif national avait-il suffisamment mûri la décision et pensé aux conséquences qui pouvaient en résulter ? En tout cas, les faits sur le terrain trahissent le côté

aléatoire d'une décision maladroite aux conséquences imprévisibles. De nombreux congolais n'y ont vu rien de moins qu'une atteinte à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo au profit du Rwanda. Entre-temps, les relents séparatistes ont ressurgi de plus bel dans les hauts plateaux où, depuis 2019, les Banyamulenge sont la cible d'autres communautés locales (Babembe, Bafuliru et Banyindu) redoutant la confiscation de leurs terres. Bien que Minembwe ne présente aucune continuité territoriale avec le Rwanda (la frontière passe à des dizaines de kilomètres au nord-est des hauts Plateaux, entre Bukavu et la plaine de la Ruzizi), les appréhensions sont loin de baisser. A la suite des acteurs politiques, des mouvements citoyens et de nombreux experts, le Congolais lambda a aussi donné de sa voix pour dire «non» à ce qui avait tout l'air d'une supercherie.

Avec le recul du temps, la maladresse ayant sous-tendu cette décision apparaît toute grande. La procédure en la matière, fait-on savoir, n'a pas été respectée : non-consultation obligatoire de l'Assemblée provinciale pour recueillir son avis conforme, non-consultation des autorités coutumières locales, empiètement sur des terres plutôt dévolues aux communautés locales, exigüité de l'entité qui ne compte pas plus de deux mille habitants, etc. Bien plus, le dossier Minembwe n'a jamais été inscrit, depuis 2013, à l'agenda de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu pour débats et délibérations. Un dialogue en amont entre les différentes communautés des hauts Plateaux aurait, peut-être, mis un bémol à la controverse et contribué au maintien de la cohésion entre les différentes composantes éthiques. Malheureusement, tel n'a pas été le cas !

Le "vouloir vivre ensemble"

Au-delà des appréhensions et des interrogations exacerbées par des politiciens en mal de sensation, les Congolais d'origine ou d'expression rwandaise - ayant acquis la nationalité congolaise collectivement ou individuellement - ont tout intérêt à vivre en bonne intelligence avec les autochtones du Sud-Kivu. En se prévalant du droit de sol par le simple fait de leur citoyenneté, ils se marginalisent automatiquement et mettent à nu des velléités d'occupation mal dissimulées sous le couvert de l'hypocrisie. En annulant le processus d'érection de Minembwe en commune rurale, Félix-Antoine Tshisekedi, se fondant sur le principe « le salut du peuple est la loi suprême », aura mis un bémol à une tension qui allait grandissant. A la place, il a promis d'installer une commission d'experts pour redéfinir les limites territoriales de la commune, de sorte que

tout soit fait selon les règles de l'art.

Rétropédalage ou quête de paix sociale ? En tout cas, la décision du chef de l'Etat est plus que salutaire parce qu'étouffant, au nom de la paix et de la coexistence pacifique, toute velléité antagoniste et séparatiste. Et puisqu'il s'agit d'un territoire dont les limitations sont contestées dans un contexte de conflit latent, toute manipulation politicienne et tout clientélisme tribal, clanique ou sentimental sont dorénavant à proscrire, question de parer à toute éventualité suicidaire.

Toutefois, la diligence avec laquelle le dossier Minembwe a été traité au détriment d'autres villages et localités du Sud-Kivu concernés par le décret de Matata Ponyo inquiète et laisse penser qu'il y a bien anguille sous roche. Une chose est vraie, c'est que ce petit village de Fizi ne sera ni vendu ni loué.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

HCR au chevet des déplacés

Plus de cinquante mille personnes ont fui le récent regain des combats au Nord-Kivu. Parmi les déplacés, on compte un nombre écrasant d'enfants dont beaucoup ne sont accompagnés ni d'un proche ni d'un tuteur.

Pour répondre aux besoins des personnes déplacées internes et de leurs communautés d'accueil locales, le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), ses partenaires humanitaires et les autorités locales fournissent une aide, notamment en matière d'abris, de soins de santé, d'eau et d'installations d'assainissement et de prestations de protection.

Le HCR aide également les personnes déplacées internes à Pinga, une région du Nord-Kivu, où les combats en cours ont atteint un niveau alarmant mettant en danger des vies innocentes. Les affrontements qui ont suivi la scission des différentes factions au sein du groupe armé NDC/R ont déplacé entre quarante et soixante mille personnes depuis juillet dernier. Le HCR renforce sa présence dans la région, prépare la distribution de matériel de secours pour au moins quinze mille personnes ainsi que la



Plusieurs déplacés sont sans abris

construction d'abris d'urgence et travaille avec les communautés pour renforcer leurs dispositifs en matière de protection.

Dans le territoire d'Irumu au sud de la province de l'Ituri, on a également constaté une forte augmentation de

la violence avec l'émergence d'un nouveau groupe armé et une intensification des attaques menées par d'autres groupes armés et milices. Selon l'agence onusienne, au cours d'attaques brutales imputées au groupe armé des Forces démocratiques alliées,

au moins treize personnes ont été tuées dans un site de déplacés internes à Mbau, un village situé dans le territoire de Beni, le 21 septembre dernier. Craignant pour leur vie, de nombreuses autres personnes ont fui les champs voisins où elles travaillaient, sans

rien emporter avec elles. Le jour suivant, le même groupe armé aurait pillé et incendié un dispensaire du village de Musuku. Un travailleur de santé et plusieurs autres civils ont disparu depuis le 22 septembre.

Blandine Lusimana

DISPARITION

Alphonse Mwimba Texas porté en terre

Quarante jours après le décès du catcheur albinos et président de l'ONG des albinos de la République démocratique du Congo, la fondation éponyme, son corps repose désormais pour l'éternité au cimetière Benseke-Nouvelle cité, dans la commune de Mont-Ngafula.

Après quarante jours à la morgue, la dépouille mortelle de feu Alphonse Mwimba Texas a finalement été portée en terre le samedi 10 octobre. Après la levée de corps de la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire, dans la commune de Kasa-Vubu, les derniers hommages lui ont été rendus au cours d'une cérémonie organisée sur l'esplanade de cette même formation hospitalière à laquelle ont assisté le ministre des Sports, Amos Mbayo, et la ministre déléguée aux Affaires sociales chargé des personnes vivant avec handicap et d'autres vulnérables, Irène Essambo Diata.

Dans les oraisons prononcées pour la circonstance, les officielles, les membres de famille et les partenaires ont tous loué la vision, l'esprit d'initiative, d'humanisme et d'altruisme du défunt, qui a sacrifié près de la moitié de sa vie pour la défense des droits de ses semblables, les albinos, avec la création de la fondation qui porte son nom et dont la principale source des financements est restée les revenus de ses combats de catch. « Alphonse Mwimba Makiese Texas, le champion, cher Papa. Tu es parti alors



Les derniers hommages au défunt

que tu n'as pas encore achevé ton œuvre, celui de voir les albinos vivre dans ce pays, en Afrique et dans le monde sans discrimination. Mais rassure-toi, les jalons que tu as posés pendant les vingt-trois années de sacrifices et de dures labeurs avec l'ONG des albinos de la RDC, la fondation qui porte ton nom, ainsi que la dizaine d'années précédente avec le catch classique, éducatif, sans fétiche et philanthropique incarné par le Catch Club Interafrica sont tellement bien encrés que la route est déjà tracée. Ton rêve, dans ces deux domaines de la vie, sera sans nul doute réalisé », a dit son fils, Persévérance Mwimba devant le cercueil

contenant la dépouille de son feu géniteur et la foule qui a pris d'assaut l'esplanade de l'hôpital du Cinquantenaire.

Des explications pas convaincantes

Dans son intervention, l'un des conseillers du ministre chargé des personnes vivant avec handicap s'est appesanti sur le montant que le gouvernement a alloué aux obsèques de Mwimba Texas. Pour lui, ce montant correspondait avec son rang de conseiller au sein dudit ministère. Ces explications ont causé une réaction de la part de l'assistance, qui a tenu à rappeler à la ministre que quand elle avait pris la décision, au cours d'une réunion

tenue à son cabinet deux jours après la mort du catcheur, elle avait plutôt fait allusion à ce que le défunt avait fait pour la pays notamment dans le domaines des sports, du social et des droits humains. « Mwimba Texas avait porté haut l'étendard du pays dans les domaines des sports et des personnes vivant avec handicap, avec la fondation qui porte son nom », avait reconnu la ministre. Et de noter que ce motif lui donnait droit aux hommages officielles avec la prise en charge de ses obsèques.

Pour cette opinion qui ne s'est pas avouée convaincue par l'argumentaire du conseiller de la ministre, il y a tou-

jours anguille sous roche. « Pour sortir cette modique somme, le gouvernement devrait économiser ses recettes de plus de trente jours ? » s'étonne le public présent à ces funérailles. A l'en croire, soit le dossier avait été bloqué quelque part pour des raisons inavouées, soit cela dénote de la faiblesse des dirigeants des ministères des Sports et des personnes vivant avec handicap, qui n'ont pas pu argumenter en vue de rendre les hommages mérités à Mwimba Texas. « C'est un échec de leur part parce qu'il y a peu, le gouvernement venait d'enterrer une autre icône dans le secteur des personnes vivant avec handicap en débloquent cinquante mille dollars pour ses obsèques en plus des cent mille autres dollars américains qui ont été précédemment libérés pour ses soins médicaux », rappelle cette opinion. Malgré ce couac officiellement porté à la connaissance du public par le conseiller de la ministre, Mwimba Texas a été porté en terre dans la dignité, avec les efforts fournis pas sa famille accompagnés par d'autres partenaires.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance bat RCK, Maniema bute sur JSK et Lupopo soumet Bazano

Le train de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) s'est déjà mis en marche avec quelques matchs de la troisième journée disputés le week-end dernier.

Le samedi 10 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa, le FC Renaissance du Congo a battu le Racing Club de Kinshasa (RCK) par un but à zéro, grâce à une réalisation de Jean Kansway sur penalty à la 46e minute de jeu. L'on note que c'est la deuxième victoire de Renaissance après sa victoire sur la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK). Ce succès permet au club orange de Kinshasa dirigé par le pasteur et évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) de prendre provisoirement la tête du classement avec sept points.

En première rencontre de ce même samedi, l'AS Maniema Union a eu de



FC Renaissance du Congo fait un bon début de saison 2020-2021 Photo

la peine pour arracher un résultat d'égalité d'un but partout face à la JSK. Le club de Kindu a été cueilli à froid par le but de Mbala à la 6e minute de la partie. C'est sur penalty à la 20e

minute que Mercey Ngimbi, leader technique du club et capitaine, a égalisé pour les Unionistes de Kindu.

Entraîné par Zico Kiadivilla, la JSK où l'on retrouve des joueurs expérimentés

comme Tychique Ntela et Ilonga, dit Guerrier (anciens de V.Club), ainsi que Trésor Salakiaku Matondo (ancien de Mazembe) a donné du fil à retordre à son adversaire. Mais le résultat n'a

pas changé. Maniema Union compte cinq points en trois matchs, alors que la JSK n'a engrangé qu'un point en deux rencontres.

Un troisième match du championnat s'est joué au stade Kibassa Maliba de Lubumbashi. Et le FC Saint-Eloi Lupopo entraîné par Bertin Maku a battu la Jeunesse sportive Groupe Bazano par un à zéro, but inscrit à la 67e minute par l'attaquant Joël Musinga (ancien du Daring Club Motema Pembe). L'on signale que le nouveau gardien de but de Lupopo, l'international Matampi Vumi Ley a stoppé un penalty de Bazano permettant au club bleu et or de préserver les trois points de sa première victoire de la saison.

Martin Engimo

140 ANS DE LA FONDATION DE BRAZZAVILLE

L'histoire de la sociologie au Congo au centre des échanges

Dans le cadre de la célébration des 140 ans de la fondation de Brazzaville, le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza (MPSB) en collaboration avec l'Université Marien Ngouabi, a organisé le 10 octobre à Brazzaville, une conférence scientifique sur le thème : « Histoire de la sociologie au Congo : épistémologie, éthique et nouvelle forme d'engagement ».

C'est au Pr Alexis Tobangu, maître-assistant CAMES, enseignant à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville que revenait la charge de développer la thématique sur la sociologie au Congo. Elle s'inscrivait dans le prolongement des précédentes retrouvailles sur les 140 ans de la fondation de Brazzaville.

« Je me réjouis de cette ouverture qui nous offre une perspective diachronique et synchronique de la sociologie au Congo. Au-delà d'une histoire des idées, au demeurant instructive, et des développements épistémologiques inhérents à chaque discipline, l'histoire de la sociologie en un espace national comme le Congo est une opérationnalisation des outils conceptuels dont l'usage, à un moment ou à un autre, a permis d'interpréter les mutations de notre société », a indiqué la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa.

Aiguillant le regard du public pour une meilleure appréhension du thème le conférencier a articulé sa communication autour de trois points essentiels, à savoir: Genèse et évolution de la sociologie au Congo (les trois grandes périodes de son parcours); Le bilan de la recherche et de l'enseignement de la sociologie au Congo : ses domaines spécifiques, ses auteurs et ses concepts ; Les défis scientifiques et les enjeux actuels de la sociologie au Congo.

La genèse, le bilan et les défis, les trois temps forts de la communication

La sociologie au Congo fut d'abord un outil de recherche. Elle devient une discipline d'enseignement à l'université de Brazzaville en 1973. Cependant, dès 1950, des sociologues occidentaux mènent des recherches sur le terrain, dont le plus illustre d'entre eux demeure Georges Balandier qui avait publié le célèbre ouvrage sur les «Brazzaville noirs».

S'agissant de Genèse et évolution de la sociologie au Congo, le Pr Alexis Tobangu, a fait savoir que l'histoire de la sociologie au Congo a connu trois grandes périodes : la première période s'étend de 1973 à 1990, une période qu'on qualifierait d'infra-politique ou de su idéologisation de la société. La deuxième période va de 1990 à 2000, c'est une décennie qui verra d'une part la tenue d'une conférence nationale et d'autre part, le passage au multi partis me. La troisième période de 2000 à 2019, est considérée comme celle de redéploiement de la recherche.

Quant au bilan de la recherche et de l'enseignement de la sociologie au Congo: ses domaines spécifiques, ses auteurs et ses concepts, le conférencier a dressé le bilan sur le plan de la recherche et sur le plan de l'enseignement. S'agissant des défis scientifiques et des enjeux actuels de la sociologie congolaise, le Pr Alexis Tobangu pense que les défis sont énormes, notamment le défi de formation des enseignants cher-



Le conférencier et le modérateur (crédit photo/Adiac)

cheurs. Aussi, il n'existe pratiquement pas assez d'espace de débat, de plate-forme d'échange susceptible de connecter, de réunir et de fédérer les énergies et les intelligences entre chercheurs et universitaires congolais.

Le Pr Alexis Tobangu pense qu'en dépit de tous les obstacles liés aux problèmes socio-politiques et économiques, ainsi qu'aux contraintes pédagogiques l'histoire de la sociologie s'est développée de manière significative au Congo. Les sociologues congo-

lais participent tant bien que mal à la connaissance de la société, à l'instar des illustrés prédécesseurs tels Emile Durkheim, Max Weber, Georges Balandier, Côme Mankassa, Pierre Bourdieu... Aussi pour répondre aux défis scientifiques actuels, les enseignants chercheurs ont montré une ambition et une volonté de développer de nouveaux paradigmes et des problématiques originales. Leurs travaux ont apporté une contribution substantielle à la sociologie congolaise. « C'est

tout le sens que nous donnons à la nouvelle forme d'engagement des sociologues : appelés à apporter une nouvelle manière de voir le réel par des enquêtes qualitatives et quantitatives et par des regards croisés. Enfin, l'émergence de la sociologie congolaise comme une science du social n'est concevable que dans une société congolaise qui a pris conscience de la finitude de l'espace et du temps de l'humanité », a conclu le conférencier.

Bruno Okokana

SLAM

« Le mal est une femme », le nouveau single de Guer2vie

Disponible sur plusieurs plateformes de téléchargement mobile depuis le 30 septembre, le nouveau single, « Le mal est une femme », de la slameuse congolaise Guer2vie, est une dénonciation des vices humains, sources de problèmes dans la société.

Le titre est percutant et pousse plus loin la réflexion. Au premier abord, l'on s'interroge, par exemple, sur les raisons qui ont poussé la slameuse congolaise à présenter au public une image sombre de la femme, en tant qu'incarnation du mal, alors que celle-ci a souvent été vue sous le prisme du bien, de la douceur, de la paix, de l'unité, de l'éducation, etc. En réalité, derrière ce titre ambigu, se cache une vérité et une leçon de bon sens que Guer2vie entend partager avec le monde.

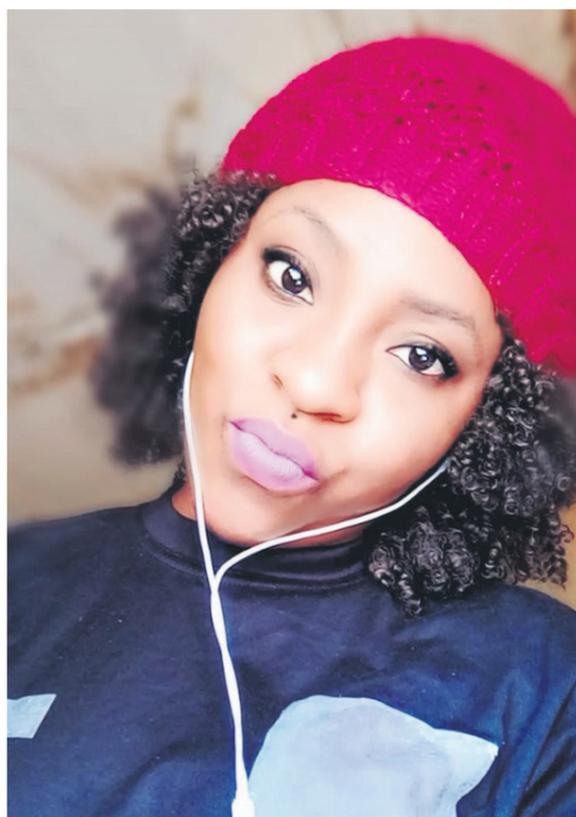
« Le mal est une femme » est un slam engagé et un peu amusant de par le jeu de mots. Le single n'incrimine pas la femme en tant qu'être humain source de malheur mais plutôt les différents mots féminins qui depuis toujours s'infligent à l'homme dans la société. Comme le déclame l'artiste dans un extrait

du single, « les mots féminins sont des mots pour maux. La maladie, la tristesse, la pauvreté, l'obscurité. Elles définissent le tiers-monde qui mendie la prospérité... Les mots féminins sont des maux : la drogue, la mort, la morgue, la tombe. Elles t'éloignent de ta famille ». D'une durée de 3min49s, « Le mal est une femme » met en lumière une évidence : une large majorité des mots à l'origine du mal sont au féminin, alors que le mal lui-même serait un mot masculin. Autant de métaphores et d'intrigues qui entourent la réalité dans laquelle nous vivons. Au-delà de ce paradigme, ce single appelle à la conscientisation. Comme le stipule l'auteure, « si le mal existe, c'est pour que le bien prenne sa place... ».

Artiste engagée, Guer2vie a longtemps voulu éduquer à

travers ses textes pour éveiller la conscience collective. « Passionnée des mots, je suis la voix des sans voix. A travers mes textes, j'exprime ce qui demeure silencieux mais meurtrier dans le cœur de plus d'une personne. Slamer est pour moi une thérapie que je partage avec bonheur au monde entier », en pense l'artiste.

En mêlant musique et poésie, à travers cet art hybride, « Le mal est une femme » alerte contre le mal qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans la société contemporaine pour



atteindre des niveaux disproportionnés, au vu et au su de tous. « Les pleurs sont tout ce qui nous restent quand le système fait fuir les malades des hôpitaux. Ces mots restent coupables, de véritables maux », détaille un extrait du single. En parallèle, cette incapacité à ne pas combattre assez le mal nous rend également tous coupables des crimes perpétrés dans la société. L'appel lancé est de braver le silence, de nous lever véritablement et d'agir pour opérer les changements qu'il faut, afin de voir enfin le bien primer sur tout.

Merveille Atipo